

Brèves de Poses

1695 - 1789

Les anecdotes ci-dessous ont été rédigées à partir du registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Poses, mis en ligne par les Archives Départementales de l'Eure (<http://archives.cg27.fr>).

Double drame

Deux corps ont été découverts sur le chemin qui va de Poses à Pont de l'Arche. On ignore tout de la raison du drame qui a conduit à la mort prématurée de cette jeune femme de vingt ans et de son nouveau-né âgé d'à peine un jour. La mère a pu être identifiée. Il s'agit de Anne Hayet, la fille de notre ami Jacques, récemment décédé. Les deux corps ont été inhumés dans notre cimetière par décision de justice ce 31 juillet de l'année 1695.

Baptême à domicile

Le 11 janvier 1709. Depuis le début de l'année, le froid s'est installé, paralysant l'activité de ce bassin de Seine. Monsieur Poussin lui-même, notre curé, a été empêché d'accomplir sa sainte tâche de la manière traditionnelle. Il a dû en effet se déplacer au domicile de Nicolas et Marie Rousselin pour conférer le sacrement du baptême à leur dernier-né, auquel fut donné le prénom de son parrain : Laurent.

Recherche d'identité

Le 6 janvier de cette année 1737 est décédée dans notre commune une femme que notre syndic actuel, le Sieur Clément Germaine, avait eu la bonté de recueillir chez lui. Nul ne connaît son nom ni le lieu d'où elle vient. La paroisse lance donc un appel à témoins pour tenter d'identifier la malheureuse. Il s'agit donc d'une femme d'une cinquantaine d'années, environ 1m60, teint mat, cheveux et sourcils noirs. Elle portait une camisole de serge brune au lieu de chemise, et une jupe de serge blanche. Dans sa poche, on a retrouvé un chapelet fait avec les grains de cette céréale qu'on appelle communément « larmes de Job ». On ne sait rien d'autre d'elle sinon que, de notoriété publique, elle avait, comme on dit, l'esprit « extravagant ».

Toute personne susceptible d'apporter quelque élément de nature à permettre l'identification de cette femme est priée de s'adresser au Syndic ou à M. le Curé de Poses.

La série noire continue

Le 20 juin 1737. La vague de décès qui endeuille notre petite communauté n'en finit pas. On nous prie d'annoncer le décès, le même jour, de trois jeunes enfants, Louis, 9 ans, Marguerite, 6 ans, et Marie Anne, 3 ans. Nous nous unissons à la douleur des parents, Nicolas Cartier dit Gennoise et son épouse, à qui nous adressons au nom de tous nos plus sincères condoléances.

Voir Poses et mourir

Le 29 janvier 1742. Le petit Toussaint Clion qui avait dû faire halte dans notre village pour cause de maladie est décédé hier au domicile de David Pierre Micaux qui l'avait recueilli avec la générosité qu'on lui connaît. Hélas, ses bons soins n'ont pu venir à bout du mal qui le rongait. Cet enfant d'à peine onze ans était originaire de la paroisse de Saint Aubin la Rivière, près d'Elbeuf. Nombreux sont les paroissiens qui l'ont accompagné aujourd'hui dans sa dernière demeure au sein de ce village qu'il n'aurait dû que parcourir. Notre syndic s'occupe de faire prévenir sa famille, s'il en a une.

Un vrai conte de fées

D'ordinaire ce sont les paysannes qui épousent les princes dans les contes pour enfants. Ce 28 novembre 1744, les fées de Poses avaient décidé de faire œuvre originale. Elles ont jeté leur bienveillant dévolu sur Gilbert Jarrige, un homme de 37 ans qui nous est venu de la région de Clermont-Ferrand, de Salins pour être précis. C'est un sans domicile fixe, un cordonnier arrivé dans la région depuis seulement quelques mois et qui vit ça et là sans résidence stable. Son charme cependant doit être bien puissant (à moins que ce ne soient ceux des fées, ses marraines) puisqu'il a su séduire la fille de nos amis Jacques et Jeanne Hayet. Marie Anne et Gilbert ont été unis aujourd'hui pour le meilleur et pour le pire en présence d'une nombreuse assistance. Tous nos vœux accompagnent les jeunes mariés.

Stupeur à Poses

26 octobre 1759. Chacun sait que les temps sont durs et que la misère peut conduire à des actes terribles, mais on n'avait, de mémoire d'homme, jamais connu cela dans notre village. Marguerite Compagnon, qui s'en allait comme tous les jours vaquer à ses occupations s'est heurtée ce matin à un spectacle qui l'a bouleversée. Un nouveau-né qui n'avait pas plus d'une journée d'existence gisait mort en pleine rue. Aucun signe ne pouvait permettre de l'identifier. Les expositions d'enfants sont extrêmement rares, de nos jours, dans nos campagnes, et l'on peut sans peine imaginer le désarroi de Marguerite Compagnon qui s'est précipitée au presbytère pour prévenir M. le Curé Boursier. Celui-ci s'est trouvé, de ce fait, devant un dilemme. L'enfant avait-il ou non été baptisé ? Devant l'impossibilité de répondre à cette question, il a décidé, par esprit de charité, de procéder à la cérémonie. C'est tout naturellement Marguerite Compagnon qui a tenu sur les fonts baptismaux aux côtés de Claude Cadiou, la petite fille qui demeurera à jamais pour nous, tout simplement, « Marie ».

Affaire non classée

Hier mardi 31 janvier 1769 ont eu lieu les obsèques du petit Louis, le fils de Louis Germaine, le marinier, et de Marie Jeanne. L'église était pleine. Chacun avait tenu à témoigner sa sympathie aux malheureux parents qui venaient de perdre leur enfant de cinq ans dans des circonstances aussi dramatiques. En l'absence de témoins oculaires et personne ne s'étant dénoncé, on est toujours dans l'ignorance des circonstances de l'accident. L'enquête jusque là n'a pas permis d'élucider cet acte que personne n'ose imaginer délibéré, bien qu'on n'en ait pas la preuve. L'explication qui a été retenue, en attendant, c'est que l'enfant a été victime d'un coup de

fusil malencontreux. Un chasseur probablement. Ou peut-être un de ces chemineaux qui rôdent depuis quelque temps dans la forêt de Bord. Quoi qu'il en soit, on ne pouvait attendre indéfiniment et ces Messieurs de la haute justice du Vaudreuil ont donné ordre de procéder à l'inhumation. On se souviendra du prône émouvant de l'abbé Calon qui a tiré des larmes à plus d'un paroissien.

Point trop n'en faut

La coutume veut qu'on donne aux enfants un ou des prénoms portant mémoire du parrain, de la marraine ou d'un parent. Certains en reçoivent un, souvent deux, quelquefois trois, rarement davantage. Ce vendredi 15 février 1771, pourtant, la mesure était comble. Monsieur Calon a dû retenir son souffle pour énumérer sans faillir la kyrielle de prénoms que notre ami Jacques Hayet a jugé bon d'octroyer à sa petite fille. Certes la mère, Marie Anne, avait déjà deux prénoms. Rien que d'ordinaire. Plus surprenant, la marraine elle-même en portait déjà quatre : Marie Anne Catherine Thérèse. Mais tous les records sont aujourd'hui pulvérisés. Saluons donc l'arrivée parmi nous de Marie Anne Catherine Constance Elisabeth Victoire Nathalie Hayet, avec tout le respect dû aux sept saints patrons et patronnes qui se sont, d'un seul homme (si l'on ose dire) penchés sur son berceau !

P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non

Lundi dernier 27 juin 1774, a été baptisé selon le rite le fils nouveau-né de Nicolas et Marie Anne Goupil, lequel a reçu les noms de Pierre Nicolas Eloi. La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille et, selon l'usage, le parrain, Pierre Quenneville, et la marraine, Marie Louise Amette, ont apposé, l'un sa signature, l'autre sa marque, aux côtés de celle de notre vicaire, le père Langelé.

Qu'est-ce qui a bien pu faire que l'un ou l'une d'entre eux, saisi(e) d'un affreux doute, ait osé poser la question fatale : ne nous sommes-nous pas trompés ?

On imagine la scène... « Vous croyez, vous ? » « Je me demande... » « Mais pourtant, regardez, on dirait bien que... » « Nous nous serions trompés ...? »

Combien de temps dura la discussion ? Quoi qu'il en soit, il fallut bien, apparemment, se rendre à l'évidence. C'est ainsi qu'au bas de l'acte de baptême on finit par écrire :

« lequel enfant ci-dessus baptisé comme garçon a été depuis reconnu pour fille, laquelle a été nommée Marie Anne Victoire. »

Signé, comme la première fois, Pierre Quenneville, parrain, Marie Louise Amette, marraine, Langelé, vicaire. On ne saura jamais le fin mot de l'affaire, mais on peut dire que la petite Victoire aura été remportée de haute lutte.

Erreur de livraison ?

A se demander si la cigogne du jour n'avait pas bu un peu trop de cidre... Vendredi dernier 18 avril 1777, une demoiselle Marie Louise Victoire a fait son entrée dans le monde où on ne l'attendait pas. Pressée de montrer

le bout de son petit nez (ou curieuse d'admirer la beauté de notre paysage), elle est en effet arrivée, comme on dit, avant l'heure, et bien loin de chez elle. Ses parents, Jaquette et Guillaume Montigny, sont en effet de la paroisse Saint Merry à Paris où le père exerce le métier de lapidaire. Louis Montay, le parrain, est de Rouen, paroisse Saint Martin du Pont. Mais c'est la marraine, Marie Rose Delise, épouse d'un chirurgien botaniste de Boulogne-sur-mer, qui venait du plus loin. Tout ce petit monde était tranquillement en villégiature à Poses depuis trois semaines quand l'espiègle demoiselle s'est annoncée, plus tôt que prévu. Mais qu'importe ! Tout s'est bien passé. Elle est là et bien là. Elle est Posienne et elle le restera jusqu'au bout, où qu'elle aille, pour la plus grande joie de nos paroissiens qui ont tenu à entourer la famille pour ce baptême hors du commun.

Petit polisson...

Monsieur Calon, notre Curé, qui n'est pas dépourvu de sens de l'humour, nous a fait part d'une coquille qu'il vient de découvrir par hasard, en relisant le très sérieux registre de la paroisse qu'il tient pourtant, nous le savons tous, avec le plus grand soin. Quelle ne fut pas sa surprise en effet de constater qu'aux termes de l'acte de mariage dressé le mardi 10 juin de cette année 1783, il avait en personne et sans sourciller, béni, et devant de nombreux témoins, l'union de Joseph Vard et de Marie Anne Germaine... Rien que de très normal, direz-vous. Juste un petit détail : au bras de la fiancée de 32 ans, ou plutôt à ses pieds, caracolait, dans son habit du dimanche, un petit jeune homme d'environ... trois ans !

Errare curatum est.

Encore un drame de la misère

29 novembre 1789. Jean Jacques L'Enfant, laboureur, avait récemment recueilli un pauvre homme qui mendiait sur les routes. Il est décédé hier et a été inhumé aujourd'hui aux frais de la paroisse. Selon toute apparence, le malheureux n'avait pas plus de vingt ans. L'individu a pu être identifié. Il était originaire d'Oissel et s'appelait Boniface Villers. On s'occupe de faire prévenir sa famille.